



EUROPE 1

LOUIS SCHWEITZER – Le 01/10/2006 – 09 :05

DONAT VIDAL-REVEL

Bonjour Louis SCHWEITZER.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

DONAT VIDAL-REVEL

On va parler avec vous d'un cas très concret ce matin, qui touche de plus en plus de familles en France, il s'agit des allergies alimentaires dont souffrent certains enfants.

LOUIS SCHWEITZER

Oui ! Le cas qu'on va évoquer, c'est celui de Benjamin. Il est allergique à l'arachide, aux fruits secs, à l'ananas, aux œufs crus, et donc par exemple à la mayonnaise, à la mousse au chocolat, bref à tous les produits qui contiennent de l'arachide et Dieu sait qu'il y en a.

DONAT VIDAL-REVEL

Donc, ça pose des problèmes pour son inscription à la cantine ?

LOUIS SCHWEITZER

Oui, le maire de la commune a dit : " je ne veux pas de Benjamin à la cantine scolaire, ce qui lui interdit aussi les activités périscolaires, le centre aéré, ça bouleverse l'organisation de la journée.

DONAT VIDAL-REVEL

Que fait la HALDE dans un cas précis comme celui-là ?

LOUIS SCHWEITZER

La HALDE regarde de l'Etat du droit, elle a vu qu'il y avait une circulaire ministérielle de 2003 qui disait : " il faut faire en sorte d'accueillir les enfants qui ont des allergies dans les cantines scolaires ". Elle a vu qu'il y avait d'autres enfants ayant les mêmes types d'allergie dans la cantine scolaire. Elle a vu que le médecin scolaire était prêt, en l'espèce, à aider à la formation des gens qui s'occupaient de cette cantine pour gérer le problème de Benjamin. Et puis surtout, elle a noté aussi que les parents de Benjamin disaient : " nous donnerons un panier-repas à Benjamin ", comme ça la cantine n'aura pas à préparer un repas spécial pour lui. Benjamin mangera ce que ses parents lui auront préparé.

DONAT VIDAL-REVEL

Mais le maire qui gère cette cantine de primaire refuse toujours ?

LOUIS SCHWEITZER

Il a refusé d'abord parce que je crois qu'il avait peur de sa responsabilité. S'il y a un problème, on le sait, dans une commune le maire est souvent pénalement responsable, et donc c'est une préoccupation.

DONAT VIDAL-REVEL

Une crise de Benjamin, une intoxication...

LOUIS SCHWEITZER

Par exemple, parce qu'il aurait mangé un plat d'un copain. Et puis le maire dit : " ça crée des complications, ça pose des problèmes de formation, ça crée des surcoûts ", bref ! Il trouvait que tout ceci était un peu compliqué.



DONAT VIDAL-REVEL

Alors la HALDE considère tout de même qu'il y a discrimination, qu'est-ce qui va se passer ?

LOUIS SCHWEITZER

Eh bien ! La HALDE a dit : " il y a discrimination ", et nous avons dit au maire et aux parents de Benjamin qu'il nous paraissait qu'il y avait discrimination. La bonne solution c'est une médiation, c'est-à-dire rapprocher les uns et les autres, faire un dialogue, et puis définir comment pratiquement résoudre un problème concret pour que Benjamin puisse aller à la cantine.

DONAT VIDAL-REVEL

Et vous êtes confiant, parce qu'il y a des cas similaires qui ont été traités de manière positive ?

LOUIS SCHWEITZER

Il y a eu des cas où ces problèmes ont été résolus, et nous sommes convaincus que la médiation permettra de résoudre ce problème.

DONAT VIDAL-REVEL

Merci Louis SCHWEITZER. Je redonne l'adresse de la HALDE, c'est 11 rue Saint-Georges à Paris, dans le 9^{ème} arrondissement. FIN{